

**Proposition d'attribution d'une subvention pour 2020 à la Coopérative Terre d'Est et approbation des termes de la convention financière y afférant**

CP/2020/097

**Service chef de file :**

K - Mission culture et tourisme

Résumé :

Dans le cadre de la Stratégie Interdépartementale d'Innovation et de Développement Touristique pour l'Alsace 2017-21, le Département contribue à l'attractivité et au développement de son territoire par la promotion de l'excellence alsacienne. A cette fin, il soutient des associations à vocation touristique qui contribuent à l'accueil, à la découverte de la destination Alsace et à l'offre d'hébergement.

Le présent rapport propose à la Commission Permanente l'attribution d'une subvention à Terre d'Est (Coopérative de tourisme social et solidaire / ex-AJA).

Il propose également d'approuver les termes du projet de la convention financière afférente.

Le tourisme social et solidaire représente près de 13% de l'offre d'hébergement global en Alsace (soit 15 000 lits) et 11% des nuitées marchandes (soit 1,08 millions de nuitées) générant 60,5 M€ de chiffres d'affaires. A l'échelle de la Région Grand Est, il représente (source : UNAT – 2018) : 25 575 lits touristiques, 3,3 millions de nuitées (1,2 millions de vacanciers), pour 211 M€ de chiffre d'affaires.

L'AJA (Agence de tourisme Associatif) a été créée en 1989 (sous la forme d'association) de la volonté d'associations gestionnaires et/ou propriétaires de centres d'hébergement alsaciens à caractère socio-éducatif, sans but lucratif, de se regrouper. Depuis, cette structure a évolué en société coopérative devenue Terre d'Est.

Terre d'Est est devenue la première agence de tourisme social et solidaire en animant un réseau de 24 structures en Alsace (2 209 lits). Près de 122 000 personnes ont été accueillies en 2014 (soit 270 060 nuitées) générant un chiffre d'affaires de plus de 11M€.

Le montant de la dépense moyenne par nuitée s'élève à 56 € (source : Etude UNAT).

La plateforme multiservices au profit des acteurs du tourisme associatif et solidaire permet de mettre en œuvre les missions suivantes :

- Le développement et la promotion de l'offre du Tourisme Social et Solidaire au sein des destinations Alsace et Massif des Vosges ;
- La prospection et le déploiement de l'offre du Tourisme Social et Solidaire en Lorraine et en Champagne ;
- L'ingénierie touristique à la conception et au développement de projets et de

produits : séjours cyclo- touristiques, séjours handicaps pour les familles, séjours éco-tourisme, séjours sur la thématique de l'œnotourisme... ;

- La commercialisation et la communication : nouvelles brochures, création d'un blog expérientiel, d'une vidéo promotionnelle et d'une carte du réseau, accueil de bloggeurs... ;
- Le développement du numérique ;
- L'accompagnement aux démarches qualité et de certification ;
- L'organisation et l'animation d'un plan de formations.

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2020 devrait s'équilibrer à hauteur de 633 050 €.

La participation financière proposée pour le Département du Bas-Rhin s'élève à 18 300 €.

La Commission des Dynamiques Territoriales réunie le 12 mars 2020 a émis un avis favorable.

Code enveloppe budgétaire	Imputation M52	Crédits prévus	Crédits disponibles	Crédits proposés
22720	65-6574-94	18 300,00 €	18 300,00 €	18 300,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer une subvention de 18 300 € à Terre d'Est (Coopérative de tourisme social et solidaire) au titre de son programme d'actions pour 2020.*

*Elle approuve les termes du projet de convention à conclure avec l'organisme Terre d'Est pour permettre le versement de cette subvention dont le projet est annexé à la présente délibération.*

*Elle autorise son président à signer cette convention financière, conforme au règlement financier du Département et à conclure avec la Coopérative de tourisme Terre d'Est.*

Strasbourg, le 30/04/20  
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY